

**REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE
TERRITORIALE DE LA MAYENNE**

Assemblée Générale d'installation du 25 novembre 2021 – 17/2021

Délégations de signature du Président et du Trésorier

L'an deux mille vingt et un, le jeudi 25 novembre, à 17 heures 30, l'assemblée générale de la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Mayenne, dûment convoquée, s'est réunie à l'hippodrome de Laval, sous la présidence de Monsieur Eric HUNAUT, Président.

Les délibérations sont prises à la majorité absolue des votants. En cas de partage égal des voix, celle du Président est prépondérante.

Membres élus en exercice	: 36
Membres élus présents	: 34
Membres élus excusés	: 02
Quorum	: 19

Membres élus présents :

Mesdames Anne Cousin, Sylviane Gandon, France Gérard, Hélène Gohier, Virginie Hochart, Cécile Legrand-Theil, Camille Moquet et Nathalie Planchais,

Messieurs Raphaël Alexandre, David Blanchard, Jérôme Chaplet, Erwan Coatanea, Claude Daniel, Jérôme Deniau, Frédéric Devineau, Bernard Fort, Eric Fouassier, Loïc Granger, Guillaume Gruau, Eric Hunaut, Laurent Lairy, Christophe Le Guet, Bruno Lucas, Christophe Marchand, Norbert Montembault, Jean-Michel Motrieux, Nicolas Mousset, Bruno Rigouin, Nicolas Rousseau, Philippe Royer, Vincent Seyeux, Konthirith Tek, Christophe Terrien et Samuel Tual.

Membres élus excusés :

Messieurs Emmanuel Adam et Maxime Séché, ayant donné pouvoir (*)

() pour l'élection du Président et des membres du bureau*

PS :

Sylviane Gandon et Jean-Michel Motrieux ont rejoint l'Assemblée Générale tardivement

Délégations de signatures du Président et du Trésorier

Pour le bon fonctionnement de l'institution et la continuité des opérations, je vous sollicite pour que vous m'accordiez les pouvoirs généraux me permettant :

- d'ester en justice pendant la durée de la mandature 2021-2026 et plus généralement pour satisfaire aux demandes de la plupart des juridictions, sans exception ni réserve
- de conclure des marchés et à ce titre, de me désigner comme personne responsable des marchés,
- de déléguer ma signature : administration générale, gestion des ressources humaines et en matière budgétaire.

Au titre de ce dernier pouvoir, **je vous sou mets les tableaux de délégations de signatures** que les services compléteront des noms que vous avez bien voulu élire ce soir au titre de Président, Trésorier et Trésorier adjoint.

Je vous rappelle que :

- le Président peut accorder délégation de signature et de représentation à un ou plusieurs membres du bureau, au Directeur Général et à des collaborateurs proposés par celui-ci, soit d'une façon générale, soit pour certains actes limitativement énumérés,
- le Trésorier peut déléguer, en permanence ou pour une durée limitée, sa signature de payeur au trésorier-adjoint, à des membres élus ou à des collaborateurs de la Chambre de Commerce et d'Industrie sur proposition du Directeur Général, à l'exclusion de toute personne ayant reçu pouvoir d'ordonnancement et d'engagement.

Je vous demande de passer au vote pour ces délégations de signatures

- nombre de votants : 34
- nombre de suffrages exprimés : 34
- nombre de votes blancs : 0
- nombre de voix : 34

Merci de votre unanimité.

Copie certifiée conforme, le 25 novembre 2021

Le Président,



Eric HUNAUT